

VALMOCLUB

Infos HIVER 2025/26

« 41ème Année »

ACTIVITES ETE

Le mardi 29 juillet, 30 personnes ont effectué la boucle des cascades du Morel à Aigueblanche, jusqu'à la chute d'eau spectaculaire.

Déjeuner au restaurant La Cabrière à La Léchère et l'après-midi, visite commentée du moulin à huile d'Aigueblanche, par l'équipe des bénévoles passionnée et compétente.

Le dimanche 10 août, 2 tournois de tennis et pétanque ont été organisés en parallèle.

Tennis : 13 participants au tournoi, avec confrontations en double-mixte

- Jules Vigneron et Gabriel Goleret se sont imposés en finale face à Michèle Gabillat et Emmanuel Piedalu.

- Céleste Cambournac et Gérald Azibert complètent le podium en remportant la petite finale.

Pétanque : 36 tireurs et pointeurs se sont affrontés en triplette.

- Bernard Parre, Louis Ruiz et Gilbert Chevalier ont gagné la finale face à Christophe Robo, Patrick Bortliszewski et Jean-François Protin.

- Le gain de la petite finale est revenu à Eliane Félix, Claudine Bonneau et Charles Gérard.

Le déjeuner au Chalet du Mottet a réuni 60 convives.

En début de soirée, la remise des trophées aux vainqueurs a eu lieu juste avant le pot de l'amitié.

Une distribution de lots attribués par tirage au sort a permis de doter 80% des participants aux tournois.

Le mercredi 13 août, visite guidée du château médiéval de Miolans.

Déjeuner au bord du lac du Carouge au restaurant du même nom, privatisé pour les 48 convives.

L'après-midi, balade autour du lac, baignade et activités nautiques.



SAISON HIVER

- Week-end de préouverture le samedi 13 et le dimanche 14 décembre 2025.
- Fermeture du 15 au 19 décembre.
- Ouverture du Grand Domaine du samedi 20 décembre 2025 au vendredi 10 avril 2026.

REVEILLON DU VALMOCLUB

Le mercredi 31 décembre 2025 au restaurant "Le Chalet du Mottet", à partir de 19h30.

- Il n'est pas proposé de menu de groupe, chaque convive composera son menu à partir de la carte du restaurant et paiera de façon individuelle.
- De même, les boissons (apéritif, coupe de champagne, vins, eau minérale...) seront réglées individuellement.
- Les inscriptions seront closes le 26 décembre 2025.
- Inscrivez-vous rapidement auprès de Viviane Rey au 06 87 42 13 08 ou d'Alain Joubert au 06 28 29 10 06.

ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE 2025

L'assemblée générale du Valmoclub se tiendra le jeudi 1er janvier 2026 à 17h30 dans la salle "verte" au bout du Bourg.

A l'ordre du jour :

- Echanges avec le Maire, la nouvelle directrice de l'Office du Tourisme et le directeur du Domaine skiable,
- Bilan des activités de l'année 2025,
- Remise du trophée de la copropriété la plus sportive en 2025,
- Rapport financier du trésorier,
- Présentation des activités de l'année 2026,
- Renouvellement du Bureau.
- L'AG se conclura par le pot de l'amitié.

SLALOMS VALMOCLUB

Les slaloms se dérouleront les **lundis 16 et 23 février 2026**.

- Les inscriptions (offertes par le Valmoclub à tous ses adhérents) se font à l'ESF du Mottet, jusqu'à la veille des épreuves à 18h au plus tard.
- Le retrait des dossards a lieu au bas du stade de slalom, à partir de midi. Début des épreuves à 12h30.
- La remise des coupes aux vainqueurs de chacune des 8 catégories (hommes/femmes : moins de 13 ans, 13/24 ans, 25/49 ans, 50 ans et plus) aura lieu au restaurant "Le Chalet du Mottet" le soir même des épreuves à 17h15.
- Des lots seront attribués par tirage au sort entre tous les participants.

NB : les slaloms sont toujours confirmés par voie d'affichage à l'ESF du Mottet ainsi que dans les 2 gares de départ et d'arrivée du Télébourg.

JOURNEE DECOUVERTE DE L'HIVER

LA ROSIERE.... Avec une escapade possible en Italie pour les skieurs !

Cette journée découverte sera proposée à La Rosière, le mardi 10 mars 2026, avec possibilité de report sur l'un des 3 jours suivants en cas de mauvais temps le mardi 10.

Une particularité pour cette sortie : pour une raison d'éloignement géographique, les skieurs qui souhaiteront découvrir le domaine transalpin de La Thuile ne pourront pas déjeuner avec les participants désireux de rester toute la journée à La Rosière (les piétons ou les skieurs qui ne skient pas l'italien 😊).

Une suggestion pour ces derniers : un déjeuner à La Rosière, dans le restaurant d'altitude "Le Paradis".

Organisation de la journée :

Prise en charge des participants à la gare routière de Crève-Cœur à 7h25 et à l'arrêt de bus de l'entrée de la station, face à la résidence Anitéa, à 7h30,

Arrivée vers 9h00 à La Rosière, dépose des piétons au centre de la station, devant l'office de tourisme.

Dépose des skieurs 300m plus haut devant le départ des pistes.

Récupération de tous les participants aux mêmes endroits et dans l'ordre inverse, respectivement à 16h50 et 17h00.

Retour à Valmorel vers 18h30.

Informations piétons :

Des navettes offertes pourront vous transporter toutes les 15 minutes, depuis l'office de tourisme jusqu'aux extrémités "est" (les Eucherts) et "ouest" (les Ecudets) de la station.

Pour les marcheurs, vous pourrez revenir des Eucherts jusqu'au centre de la station en 15mn, par "le chemin de la forêt", balade forestière très aisée.

Autre possibilité : "le chemin de l'Italie", un itinéraire "à plat" qui s'effectue en 30mn (aller) depuis le centre de la station jusqu'au sommet du télésiège des Ecudets et offre un dépaysement garanti.

Les marcheurs plus aguerris et qui souhaitent randonner en altitude, pourront acheter un forfait journée/piéton (19 euros) qui permet un accès illimité à 5 télésièges.

Selon les remontées choisies, les parcours s'échelonnent de 1h à 3h de randonnée sur des sentiers balisés.

Pour accéder au restaurant "Le Paradis", les piétons pourront emprunter une navette gratuite jusqu'au Club Med (6mn de trajet) et rejoindre le restaurant par le chemin pédestre du golf, soit ¼ d'heure environ de promenade en forêt.

Le repas pourra être servi en intérieur ou en extérieur. Le restaurant dispose d'une terrasse panoramique avec vue sur le Mont Pourri et l'Aiguille Rouge.

Les convives choisiront individuellement les produits locaux dans une large carte composée de 4 entrées, 7 plats et 6 desserts.



MENU PARADIS	
<u>BISTROT DE MONTAGNE</u>	
ENTRÉES:	
- SALADE CÉSAR -----	24€
- POKE BOWL SAUMON -----	25€
SOUPE:	
- CRÈME de COURGE, ESPUMA de LAIT de COCO et Piment d'Espelette -----	14€
- SOUP à l'oignon, tuile de Jambon cru de Savoie et Pain GRATINé à la meule des Graciens -----	17€
PLATS:	
- ENTRECÔTE de BOEUF CHAROLAIS (270gr) -----	36€
- SMASH BURGER, FRITES FRAICHES -----	24€
- COQUELET en "CRAPAUDINE" Bûchettes de Potenta -----	26€
- FILET de TRUITTE FARIO et son ESPUMA au Génépi -----	32€
- TARTARE de BOEUF (180gr) à la Savoyarde, frites fraîches -----	26€
- PLUMA de coquille ibérique, Purée onctueuse -----	3€
- RISOTTO crémeux, meule des Graciens et champignons sauvage -----	28€
A PARTAGER:	
- PLANCHE de CHARCUTERIE PETITE ...	16€
- TERRINE MAISON GRANDE ...	29€
- OEUFS MAYO MAISON 14€	9€
- OS à MOËLLE 16€	16€
SPÉCIALITÉS:	
- PELA SAVOYARDE avec sauté -----	24€
- REBLOCHON RÔTI au Génépi des Poés Chautheux (pour 2 Pers) -----	44€
MENU ENFANT:	
- NUGGETS ou FISH and CHIPS, FRITES FRAICHES -----	16€
- GRATIN du MOMENT -----	16€
DESSERTS:	
- MOELLEUX à la Crème, caramel beurre salé maison à l'office -----	12€
- PROFITEROLE MAISON -----	13€
- BROWNIE chocolat et noisette -----	13€
- AFFOGATO (à toutes Grâces Vanille, Espresso, Noisettes Grâces) -----	10€
- TARTE du Jour -----	12€
- FLAN PATISSIER -----	12€

Carte Avril 2025

Informations skieurs :

L'achat des forfaits s'effectuera au point de vente du départ des pistes où le car nous déposera.

Espace San Bernardo (La Rosière/La Thuile) :

- Forfait journée moins de 65 ans pour les deux versants français et italien : 58€
- Forfait journée/senior (65 ans/74 ans) sur présentation d'un justificatif d'âge : 52€ ;
- Forfait journée/senior (75 ans et plus) sur présentation d'un justificatif d'âge : 18€.

Ce dernier forfait appelé "Vermeil" est valable sur tout l'espace San Bernardo.

Forfaits La Rosière uniquement :

- Journée moins de 65 ans : 54€ ;
- Journée/senior (65 ans/74 ans) sur présentation d'un justificatif d'âge : 48,50€.
- Forfait journée/senior (75 ans et plus) sur présentation d'un justificatif d'âge : 18€.

Hors carte rechargeable vendue 2€

Pensez à vous munir d'un support de forfait rechargeable et d'une pièce d'identité. L'assurance Carré Neige est à 3,50€ la journée (quel que soit l'âge du souscripteur). Information importante : à partir de la saison 2025-26 le casque devient obligatoire en Italie pour tous les skieurs

Les skieurs preneurs d'une journée "Dolce Vita" rejoindront le domaine italien de La Thuile par 2 télésièges débrayables et 2 téléskis, via des pistes bleues faciles et une rouge de difficulté moyenne.

Nous découvrirons le domaine transalpin et déjeunerons en altitude. Faute de réservation préalable possible, les skieurs sélectionneront le restaurant d'un commun accord.

Vérifiez auprès de votre banquier préféré, qu'il n'appliquera pas de commissions sur vos opérations de cartes bancaires en Italie.

Si votre banquier est âpre au gain, pas de souci, les restaurateurs italiens acceptent les euros ! ☺

Attention également, si vos forfaits téléphoniques n'incluent pas l'Italie, vous ne pourrez que recevoir les sms et l'appel au 112 restera gratuit. Les autres usages (envois et réception d'appels, de sms et mms) seront bloqués.

Retour sur le versant français vers 15h pour compléter la découverte du domaine de La Rosière.

Nous pourrons monter jusqu'au Mont-Valaisan à 2800m d'altitude, d'où la vue sur le Mont Pourri et toute la chaîne qui l'entoure est somptueuse.

Prix demandé pour le transport de chaque participant : 15 euros

Cette participation couvre environ la moitié du coût du transport Valmorel/La Rosière et retour.

Le Valmoclub financera l'autre moitié. Cette subvention est identique pour les piétons et les skieurs.

Pour profiter de cette journée, il suffit de reproduire et de compléter le bulletin d'inscription ci-dessous, accompagné de votre chèque et d'adresser le tout à :

Alain JOUBERT

527 Roche Combe Appartement 8
73260 VALMOREL

Vous pourrez aussi déposer votre inscription dans sa boîte aux lettres.

Les piétons et les skieurs qui souhaiteront déjeuner au restaurant "Le Paradis" devront s'inscrire **avant le 5 mars 2026** et le préciser lors de leur inscription (voir bulletin ci-dessous).

Les autres participants pourront s'inscrire jusqu'à 48 heures avant le départ.

L'inscription peut aussi être remise en mains propres à l'un des membres du Bureau, lors de l'AG du 1er janvier 2026.

BULLETIN D'INSCRIPTION

Mr

Mme

S'inscrit (vent) à la journée La Rosière du mardi 10 mars 2026 (dans la limite des places disponibles : capacité du car : 53 personnes).

- Votre téléphone portable :
- Votre adresse e-mail :
- Votre copropriété à Valmorel :
- Appartement N° :

Toutes ces coordonnées sont primordiales pour vous joindre au dernier moment pour la confirmation du voyage ou son report sur l'un des 3 jours suivants.

Je joins un chèque d'un montant total de euros, libellé à l'ordre du Valmoclub, se décomposant ainsi :

Participation aux frais de voyage A/R en car, de la journée La Rosière du 10 mars 2026 :

..... personne(s) x 15 euros = euros.

dont personne(s) souhaitant déjeuner au restaurant "Le Paradis" à La Rosière.

NB : ce chèque ne sera encaissé qu'après le voyage et restitué en cas d'annulation par les organisateurs uniquement.

L'inscription est irrévocabile et le chèque ne pourra pas être restitué en cas d'annulation par les personnes inscrites, sauf cas de force majeure.

Votre inscription sera définitive après confirmation par le Valmoclub.

La sortie serait annulée en cas d'un nombre insuffisant de participants.

VALMOCLUB 77 rue Lamartine 73100 TRESSERVE

Président: Roland VIGNERON 06 16 79 02 66 «vigneron.roland@orange.fr »

Vice Président – Dominique ONOFRI : 06 77 06 01 48

Secrétaire - Alain JOUBERT : 06 28 29 10 06

Trésorier - Patrice BONNEAU : 06 24 27 17 26

Événementiel - Viviane REY : 06 87 42 13 08

Animations - René MONGENOT : 06 15 92 04 91

- Gilbert CHEVALIER : 06 43 34 10 49

